

Nanteuil-le-Haudouin, le 17 décembre 2025

Lettre ouverte aux présidentes et présidents d'associations de Nanteuil-le-Haudouin

Mesdames, Messieurs les présidentes et présidents d'associations,

À la suite du forum des associations de septembre dernier, puis au fil des rencontres et des échanges que j'ai pu avoir avec nombre d'entre vous, il m'a semblé important de m'adresser directement à vous. **Cette lettre a un double objectif : dresser un bilan de mon action au sein de la municipalité au cours du mandat écoulé et partager avec vous la manière dont je conçois, pour l'avenir, les projets à destination des associations.**

Le tissu associatif est une richesse essentielle pour Nanteuil-le-Haudouin. Les associations font vivre la commune, l'animent au quotidien, proposent des activités à tous les âges et créent du lien social. Elles le font grâce à l'engagement de leurs bénévoles, souvent avec des moyens limités, mais avec une énergie et une capacité d'initiative remarquables.

C'est précisément pour cette raison que les choix publics qui concernent les associations doivent être faits avec sérieux et responsabilité. **Ces dernières années, certains projets ont dû être abandonnés parce qu'ils étaient insuffisamment préparés, mal calibrés financièrement ou inadaptés aux besoins réels.** Ces situations ont pu générer de la frustration et de la déception, que je comprends pleinement et que je souhaite éviter à l'avenir.

Pour ma part, **j'ai toujours défendu une approche fondée sur des projets financables et construits en partenariat avec les associations**, afin qu'elles ne soient jamais mises devant le fait accompli. Le bon usage de l'argent public et la valeur ajoutée réelle des investissements engagés sont, à mes yeux, des conditions indispensables pour accompagner durablement le monde associatif.

Deux projets illustrent cette ligne de conduite.

Le premier concerne **le projet Arc Arena**, destiné à la Compagnie d'arc. Initialement estimé à 1,5 million d'euros, ce projet atteignait, en 2020, un coût supérieur à 6 millions d'euros, sans garanties suffisantes de financement par les subventions alors que nous devions déjà financer le chantier de la nouvelle école (9,5 millions d'euros). Dans ces conditions, **la commune n'était pas en mesure**

d'assumer un tel investissement. Mettre fin à ce projet n'a jamais été une remise en cause du travail ou de l'engagement de la Compagnie d'arc, mais une décision de responsabilité budgétaire. Par ailleurs, un projet d'extension du site actuel a été engagé. Même s'il n'a pas été présenté ou débattu dans des conditions satisfaisantes, j'en ai pris acte et **je continuerai à travailler sur cette base**, aux côtés de la Compagnie d'arc dont l'engagement n'est en rien en cause.

Le second dossier concerne le projet d'aménagement de **l'ancien Intermarché**. Ce projet existe depuis près de sept ans. Son absence de concrétisation révèle un problème de fond. D'une part, le bâtiment, par sa configuration, sa vétusté et sa faible hauteur sous plafond, **ne répond pas aux besoins des disciplines sportives** aujourd'hui les plus demandeuses d'équipements. D'autre part, son coût — estimé à environ 3,5 millions d'euros rien que pour les travaux — repose sur un montage financier fragile, porté par une structure non éligible aux subventions (le CCAS). Contrairement à ce qui a pu être affirmé, ce projet n'a jamais été bloqué : toutes les délibérations nécessaires ont été adoptées en dépit de ma vive désapprobation, permettant ainsi à ses promoteurs de le mener à terme s'ils en avaient eu les moyens financiers. **Si ce projet n'a pas avancé, c'est parce qu'il n'est pas finançable dans sa forme actuelle.**

Face à cette situation, je défends une alternative claire : la construction d'un gymnase communal neuf, réellement adapté à la pratique sportive. Un équipement multifonction, d'une surface de 1 000 à 1 500 m², estimé à environ 4,5 millions d'euros, mais subventionnable à hauteur d'au moins 50 %. Ce projet sera donc plus soutenable financièrement pour la collectivité et bien plus utile pour les associations, dans une commune de 4 500 habitants qui ne dispose aujourd'hui que d'un gymnase intercommunal très peu disponible pour les associations nanteuillaises.

Les associations dédiées à l'action sociale seront renforcées par la rénovation de leurs locaux ou leur transfert vers des sites existants rénovés. La commune dispose de nombreux locaux sous-exploités car dégradés. **Je crois qu'il vaut mieux rénover notre patrimoine existant avant d'engager de nouvelles dépenses non-maîtrisées.**

Ma ligne a toujours été la même : s'interroger sur l'impact réel des projets, sur leur coût pour la collectivité et sur la valeur ajoutée qu'ils apportent aux associations. C'est dans cet esprit que j'ai agi durant le mandat écoulé et que je continuerai à défendre des projets cohérents et adaptés aux besoins du tissu associatif de Nanteuil-le-Haudouin.

Je vous invite à me contacter pour toute question et vous prie de croire, Mesdames, Messieurs les présidentes et présidents d'associations, en l'expression de ma considération distinguée.

Louis Sicard